



TRANSPARENCE ET PROBITÉ ENQUÊTE

Intelligence artificielle : comment un ministre devenu lobbyiste a retourné le gouvernement

Comme secrétaire d'État chargé du numérique, Cédric O défendait la régulation de l'intelligence artificielle. Il conseille à présent l'inverse à Élisabeth Borne, en tant que lobbyiste du secteur, au nom de la principale start-up française. La Haute Autorité pour la transparence lui avait pourtant demandé de se tenir à l'écart des affaires publiques.

Ilyes Ramdani - 1 décembre 2023 à 18h56

En mars 2022, Cédric O en fait l'annonce avant même l'élection présidentielle. La politique, pour lui, c'est fini. Sitôt le (premier) quinquennat d'Emmanuel Macron terminé, le secrétaire d'État chargé du numérique quittera ses fonctions et la vie publique. « *C'est très bien d'aller faire autre chose et de s'aérer l'esprit*, lance-t-il. *Et par ailleurs, j'ai envie de voir mes enfants.* » En réalité, un an et demi plus tard, Cédric O n'a quitté ni la politique ni les lieux de pouvoir.

Le 6 juillet dernier, il était dans les locaux de la Commission européenne pour y rencontrer Roberto Viola, directeur général des réseaux de communication et des technologies. Le 19 septembre, il était invité à Matignon pour y lancer, aux côtés d'Élisabeth Borne, le comité de l'intelligence artificielle générative. Le 1^{er} novembre, il était à Bletchley, en Angleterre, pour un sommet sur le sujet auquel il participait avec Bruno Le Maire, le ministre de l'économie, et Jean-Noël Barrot, chargé du numérique.

Depuis la réélection d'Emmanuel Macron, l'ancien ministre n'a donc pas changé de vie, seulement de casquette. Il est désormais lobbyiste, engagé dans un combat acharné contre la volonté européenne de réguler le secteur de l'intelligence artificielle (IA) générative. « *Je mène ce combat en respectant scrupuleusement les*

obligations que fixe la loi », affirme-t-il à Mediapart (*lire ses réponses intégrales en annexe*).

Un « *combat* » que Cédric O ne porte pas seulement au nom du bien commun. L'ancien conseiller d'Emmanuel Macron travaille désormais pour Mistral AI, une start-up considérée comme le fleuron français de l'intelligence artificielle générative, du type ChatGPT. Il en est le cofondateur, conseiller et lobbyiste, accrédité comme tel au Parlement européen. Le 16 novembre, il est également entré au conseil d'administration d'Artefact, une société spécialisée dans l'IA.

Pour ces entreprises, l'enjeu est de taille. Dans les jours ou semaines à venir, l'Union européenne est censée trouver un accord sur l'AI Act, la législation sur l'intelligence artificielle. Discuté depuis quatre ans, le texte vise pour la première fois à cadrer le développement de ces technologies au nom de leurs risques potentiels sur la protection des données et l'éthique.

Alors, à l'unisson avec les autres lobbyistes du secteur, Cédric O a mis tout son poids politique, son carnet d'adresses et son influence au service d'une cause : assouplir le projet européen de régulation et restreindre au maximum les contraintes qui pèsent sur les entreprises. Au lendemain du vote de l'AI Act par le Parlement européen en juin, il dénonce dans L'Opinion une législation qui « *signe l'arrêt de mort de l'intelligence artificielle en Europe* ».

Tant pis si la délégation macroniste au Parlement européen, dont son ami Stéphane Séjourné, a voté en faveur du texte proposé. Cédric O est désormais passé de l'autre côté de la barrière entre le public et le privé et il l'assume. Au point d'agacer Thierry Breton, le commissaire européen au marché intérieur, qui s'en est ému de façon inhabituelle dans La Tribune. « *J'observe la start-up Mistral AI, elle fait du lobbying, c'est normal*, a dit l'ancien ministre de l'économie. *Mais nous ne sommes dupes de rien. Elle défend son business aujourd'hui et non l'intérêt général.* » Dans le même entretien, il a lancé : « *Les intérêts particuliers, je les vois. [...] Je ne suis dupe de rien, je vois tout.* »

Cédric O a changé d'avis... la France aussi

En France, l'activité intense de Cédric O n'émeut pas autant les décideurs. La première ministre l'a même invité à intégrer le comité qu'elle a lancé en septembre pour la conseiller sur le sujet de l'intelligence artificielle. Parmi les quinze membres annoncés par Matignon, Cédric O est qualifié de « consultant » et ancien membre du gouvernement. Sans la moindre mention de ses activités professionnelles au service du privé.

« *La commission a vocation à effectuer des recommandations, pas à prendre des décisions, minimise-t-on au ministère du numérique. Il est naturel qu'elle comporte des acteurs du monde privé.* » Quant aux échanges directs entre Cédric O et son successeur, le cabinet de Jean-Noël Barrot botte en touche : « *Le ministère délégué et l'administration ont pu échanger avec l'entreprise Mistral au même titre qu'avec les représentants des autres entreprises du secteur.* »

Sur le fond, la nouvelle vie de Cédric O l'a visiblement conduit à changer d'avis sur le sujet. Proche d'Emmanuel Macron, premier trésorier de son parti, l'ancien socialiste est devenu dès 2017 conseiller à l'économie numérique pour le président de la République ainsi que pour le premier ministre de l'époque, Édouard Philippe. En 2019, il est nommé secrétaire d'État au numérique, un poste qu'il conserve jusqu'à la fin du quinquennat.

À l'époque, il milite activement pour une régulation du secteur de l'intelligence artificielle « *au nom de l'intérêt général* ». Au micro d'Euronews, en 2021, il se fait clair : « *Nous avons besoin de plus de régulation* », « *d'un point de vue économique mais aussi d'un point de vue démocratique* ». Aujourd'hui, il considère que cette régulation est allée trop loin. « *Il ne faut pas perdre l'équilibre* » trouvé selon lui dans la version initiale du texte, entre l'instauration d'un cadre « *protecteur pour les citoyens européens* » et la possibilité laissée « *à des champions européens de la technologie d'émerger* », explique-t-il à Mediapart.

Peut-on être ancien ministre, lobbyiste et conseiller du pouvoir, tout cela sur le même sujet ?

Nouvelle casquette, nouvel avis. Plus troublante, en revanche, est l'évolution de la position de la France.

Hérou de la régulation jusqu'à peu, Paris met désormais toute son énergie à freiner les discussions européennes, comme le révélait Euractiv il y a quelques jours. À Matignon, le cabinet d'Élisabeth Borne indique à Mediapart que tout le secteur français partage des « *positions très sensiblement similaires* », des grandes entreprises aux start-up, en faveur d'un « *cadre harmonisé* » sur l'IA.

Du côté de Bercy, on assure que le gouvernement a été constant autour d'une « *vision d'équilibre* », avec la nécessité de poser des obligations aux acteurs, mais des obligations « *proportionnées* », en ciblant les « *risques* » et pas les « *technologies à proprement parler* ». Dans le cas contraire, le risque serait grand, s'inquiète le cabinet de Jean-Noël Barrot, d'un « *étouffement de notre dynamique d'innovation* », de la « *capacité à fonder des technologies en Europe* », voire... « *de sortir de l'histoire numérique* ».

Un discours qui reprend, quasiment mot pour mot, les alarmes des entreprises du secteur... dont Mistral AI. Difficile, dès lors, de ne pas percevoir dans les réticences françaises le résultat de l'intense lobbying mené entre autres par Cédric O. Ancien dirigeant du parti présidentiel, passé par l'Élysée, Matignon et Bercy, l'ex-strauss-kahnien connaît les arcanes du pouvoir macroniste sur le bout des doigts. Mais alors, peut-on être ancien ministre, lobbyiste et conseiller du pouvoir, tout cela sur le même sujet ?

La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) a alerté Cédric O sur la question dès le mois de septembre 2022. Interrogée sur sa volonté de créer une société de conseil, l'instance indépendante a appelé l'ancien ministre à « *une prudence toute particulière dans le choix de ses clients ou des entreprises dans lesquelles il prendrait une participation, notamment si ces dernières appartiennent au secteur du numérique* ».

Les réserves et le veto de la HATVP

Elle lui a par ailleurs interdit de « *réaliser toute démarche, y compris de représentation d'intérêts* » auprès de ses anciens collègues du gouvernement ou de tout ancien membre des cabinets de Bercy et ce, jusqu'à mai 2025. À la question de savoir s'il a avisé la HATVP avant de devenir représentant de Mistral AI ou membre d'un comité chargé de conseiller le gouvernement, Cédric O

n'a pas répondu. « *Je mène mon combat en respectant scrupuleusement les obligations que fixe la loi* », s'est-il contenté d'indiquer.

À défaut d'avoir été saisie de ces deux engagements, la Haute Autorité s'est prononcée sur une autre nomination de Cédric O. En novembre 2022, elle lui a interdit d'entrer au conseil d'administration d'Atos, un géant français du numérique à qui son ministère attribuait des subventions. Une décision contestée par l'intéressé, puis confirmée en juin dernier par le Conseil d'État.

Sur LinkedIn, Cédric O a ensuite dit tout le mal qu'il pensait de cette décision, ainsi que des dispositions législatives promises puis mises en vigueur par Emmanuel Macron. « *Le débat politico-médiatique s'enfoncé depuis plusieurs années dans une psychose à l'encontre des liens entre public et privé pour le service de l'État, a-t-il écrit sur sa page. La majorité à laquelle j'ai appartenu s'est elle-même laissée aller à ces dérives avec la loi sur la moralisation de 2017.* »

Une conception des liens public-privé qui hérisse David Cormand, député européen et chef de file de la délégation française des écologistes à Strasbourg. « *Pour eux, il n'y a même pas de sujet de conflits d'intérêts*, accuse celui qui participe également au groupe de travail

européen sur l'IA. *Depuis 2017, ils considèrent que l'État et l'entreprise, finalement, c'est la même chose. Cédric O est le symbole de tout ça. C'est la république des marchés, une sorte de fusion-acquisition entre l'intérêt général et l'intérêt privé. Quand on leur dit qu'il y a un souci, on leur parle une autre langue.* »

Ilyes Ramdani

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, [la marche à suivre est explicitée dans cette page](#).

Boîte noire

Cédric O a été contacté par téléphone, puis par SMS. Il nous a demandé de lui adresser nos questions par écrit, ce que nous avons fait. Ses réponses intégrales sont consultables dans les annexes de cet article.

Le cabinet de la première ministre et celui du ministre délégué chargé du numérique ont été sollicités par e-mail jeudi, puis relancés par SMS. Ils nous ont répondu vendredi après-midi ; leurs réponses intégrales sont également consultables dans les annexes.
